



## Accident sur route dangereuse.

Par **Denis M**, le **10/01/2010** à **14:20**

Bonjour,

Mon fils a été victime d'un accident de voiture au lieu dit "La Bonnerie" à Chambray-lès-Tours. Le procès verbal de gendarmerie constate qu'aucune infraction n'a été commise (pas de vitesse excessive, pas de défaut de pneumatique... notamment) et que si la voiture de mon fils a glissée pour se retrouver en travers de la route sur la trajectoire du véhicule qui arrivait en face... c'est parce que la route, mouillée, était particulièrement glissante (ce qu'on constaté également les gendarmes).

De nombreuses personnes sont d'accord sur le fait que cette route est dangereuse : étroite, sinueuse, mal revêtue, rives en mauvais état, glissante.... Il s'agit d'une route de type Voie Communale, alors que le trafic a augmenté considérablement (zone commerciale en périphérie de Tours desservie par cette petite route). D'ailleurs, le nombre d'accident sur cette route parle de lui-même.

Depuis de nombreuses années, il semblerait que les municipalités limitrophes se soient rejetées la balle, ce qui expliquerait que rien n'a été fait à ce niveau et que l'état de la route n'est pas adapté au trafic.

Suite à l'accident dont mon fils est victime (il est dans un coma profond à ce jour) je pense qu'il faut faire quelque chose.

Sur un plan personnel, je crois que la responsabilité des municipalités (ou autre instance publique) dans cet accident ne peut être niée.

Sur un plan collectif, je crois qu'une action doit être menée pour qu'enfin cette route soit réaménagée en fonction du trafic qu'elle reçoit afin de la rendre plus sûre et que le drame qui

touche ma famille ne se reproduise pas.

Que me conseillez vous ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **jeetendra**, le **10/01/2010** à **14:48**

[fluo]ORDRE DES AVOCATS DE TOURS[/fluo]

2 Place Jean Jaurès - 37000 TOURS

Tél. : 02 47 05 61 64

Bonjour, il vaut mieux consulter rapidement un avocat à ce sujet, c'est important pour la procédure (mise en cause, indemnisation, etc.), courage et bon dimanche à vous.